

Europe Écologie Les Verts au Conseil régional de Bretagne /
Europa Ekologiezh Ar re C'hlas e Kuzul Rannvro Breizh
13 C, rue / straed Franz Heller
35 700 Rennes / Roazhon

Jean-Luc VIDELAINE
Préfet du Finistère
42, boulevard Duplex
29 000 QUIMPER

Rennes, le 27 janvier 2015

Objet : lettre de soutien à l'association Bretagne Vivante

Monsieur le Préfet,

Lors du comité consultatif de la gestion de la Réserve Naturelle d'Iroise du 20 janvier 2015, vous avez confirmé que sa gestion serait désormais confiée au seul Parc Naturel Marin d'Iroise dès le 1er février, excluant ainsi de fait l'association Bretagne Vivante. Bretagne Vivante a pourtant créé cette réserve, la gère depuis 1976, et son action est saluée par l'Etat depuis la mise en place du statut de Réserve Naturelle en 1992. Bretagne Vivante a proposé en 2012 deux ans d'expérimentation de la cogestion avec le Parc Marin, deux ans au cours desquels le plan de gestion a été revu et validé. Elle a également réaffirmé sa volonté de poursuivre et d'améliorer la cogestion avec le Parc Marin, les deux structures étant complémentaires. Celui-ci a refusé catégoriquement, proposant uniquement un "partenariat".

Cette décision, prise à la demande des instances du Parc Marin et de son Président, l'a été sans aucun argumentaire scientifique et technique, sans bilan de la cogestion mise en place depuis 2 ans, au mépris du comité consultatif et du conseil scientifique, mis tous les deux devant le fait accompli. C'est un déni de démocratie, un choix arbitraire et non argumenté, un mépris pour tous les acteurs, bénévoles et salariés, qui ont œuvré avec compétences et convictions pour la protection et la valorisation de ce joyau national.

Aussi, nous, signataires de la présente lettre, souhaitons apporter notre soutien à l'association de protection de la nature, Bretagne Vivante SEPNB. Depuis 55 ans, elle démontre ses capacités à agir au quotidien pour la protection des espèces et des espaces et joue pleinement son rôle citoyen à travers ses actions de sensibilisation, de protection et de gestion. Nous reconnaissons les compétences et la pleine légitimité de l'association à participer, aujourd'hui comme demain, à la gestion de ces réserves et à tenir son rôle d'acteur citoyen engagé pour la protection de la nature.

Nous rappelons par cette lettre, notre attachement à la place des associations dans les organes de réflexion et de gestion des espaces protégés.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à notre interpellation et vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre haute considération.

René Louail, Anne-Marie BOUDOU, Janick MORICEAU, Yannik BIGOUIN pour le groupe
Europe Écologie Les Verts au Conseil régional de Bretagne / Europa Ekologiezh Ar re C'hlas



Copies à :

- Monsieur le Président de l'association Bretagne Vivante ;
- Monsieur le Préfet de la Région Bretagne ;
- Monsieur le Président du Conseil régional de Bretagne ;
- Monsieur le Président du Conseil général du Finistère.